

<http://www-artweb.univ-paris8.fr/?Inscriptions-1296>

artweb

Inscriptions

- Menu - Départements - Cinéma - Licence -

Date de mise en ligne : lundi 20 juin 2011

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 Â©2011 -

Tous droits réservés

PROCÉDURE DE RÉORIENTATION A L'INTER SEMESTRE

Interne et externe

Année universitaire 2020-2021



Notice de réorientation intersemestre 2020-2021

- La réorientation interne à l'inter-semester s'adresse uniquement aux étudiants de Paris 8 inscrits en 2020-2021 en 1ère année de licence ou de DUT.



Demande de réorientation interne 2020-2021

- La réorientation externe à l'inter-semester s'adresse aux étudiants inscrits en 2020-2021 en 1ère année d'une formation (BTS, CPGE, DUT, Licence...) dispensée dans un autre établissement que Paris 8.



Demande de réorientation externe 2020-2021

Le calendrier 2020-2021 de la procédure de réorientation interne et externe à l'inter-semester en première année de licence est le suivant :

| Opération | Date |
|--|---|
| Retrait des dossiers sur le site de Paris 8 https://www.univ-paris8.fr/Reorientation-en-1ere-annee-de-Licence-a-l-inter-semester | A partir du mardi 12 novembre 2020 |
| Dépôt des dossiers dans les UFR | Au plus tard le vendredi 8 janvier 2021 |

Inscriptions

| | |
|--|--|
| Réponse des UFR | Au plus tard le vendredi 15 janvier 2021 |
| Régularisation des inscriptions administratives pour les admis | Au plus tard le jeudi 21 janvier 2021 |

Nous rappelons que tous les étudiants qui souhaitent se réorienter en cours d'année doivent prendre un rendez-vous avec un conseiller du SCUIO-IP en adressant un mail à scuio.univ-paris8.fr avant de transmettre leur demande à l'UFR. Les étudiants concernés bénéficieront ainsi d'un entretien individuel afin de préparer au mieux leur parcours d'études, leur projet et leur future insertion professionnelle.

La notice et les formulaires au format PDF inscriptible sont disponibles sur le site de Paris 8 à l'adresse suivante : <https://www.univ-paris8.fr/Reorientation-en-1ere-annee-de-Licence-a-l-inter-semestre>

CANDIDATURE EN LICENCE CINEMA

SESSION 2020-2021

(Hors réinscription ou procédures « Etudes en France » ou DAP « ou demande d'admission préalable »)*

Dérogations L1 :

Les admissions par voie dérogatoire en L1, la procédure dite de "dérogation" est ouverte depuis le 02 septembre 2020, selon un processus partiellement dématérialisé. Les dossiers sont téléchargeables sur le site internet de Paris 8 (<https://www.univ-paris8.fr/Admissions-par-derogation-en-premiere-annee-de-licence>) du 2 au 16 septembre et **doivent être déposés au plus tard le 18 septembre au niveau de l'accueil multiservice** mis en place à l'entrée de l'université pour limiter les circulations au sein de l'établissement.

Cette procédure concerne :

- Les étudiant.e.s étranger.e.s hors UE/EEE qui n'ont jamais suivi d'études dans l'enseignement supérieur français et qui ne sont pas titulaires d'un baccalauréat français (ils relèvent de la procédure DAP -Demande d'admission préalable). Les dossiers seront étudiés par la Commission de dérogation.

► Les étudiant.e.s français.e.s et étranger.e.s qui ont déjà suivi des études en France et qui relèvent de la procédure Parcoursup pour se réorienter ou reprendre leurs études.

Les dossiers seront traités par les UFR.

Par ailleurs, **les néo-bachelier.e.s et étudiant.e.s en réorientation qui n'ont obtenu aucune affectation via la procédure *Parcoursup*** peuvent formuler de nouveaux voeux dans la plateforme jusqu'au 11 septembre, uniquement dans les formations ouvertes en phase complémentaire. Leurs dossiers sont également examinés par la Commission rectorale d'accès à l'enseignement supérieur qui se charge d'affecter ces étudiant.e.s dans les formations dès lors qu'il reste des places disponibles.

e-candidat (candidature Paris 8) délai dépassé.

LICENCE 1 : toutes les demandes d'admission pour le niveau Licence 1 sont à effectuer sur la plateforme Parcoursup (plus d'information sur le site <https://www.parcoursup.fr/>)

LICENCE 2 / LICENCE 3 : les demandes d'admission dites e-candidat sont à effectuer sur le site Internet de l'Université PARIS 8, rubrique « candidature et inscription ».

Voici le lien : <https://www.univ-paris8.fr/Candidature-inscription->

**Calendrier ouverture et fermeture des voeux :
du 1er Mai au 03 Juin 2020 (procédure dématérialisée)**

Attention : le dossier de candidature est totalement dématérialisé ; veuillez donc vous assurer que toutes les pièces justificatives demandées sont bien déposées en ligne.

Aucun envoi postal ne sera traité.

Une commission pédagogique étudiera votre dossier de candidature et vous fera parvenir l'avis donné à votre dossier.

N'attendez pas le dernier délai pour candidater.



Différentes procédures d'admission en licence Arts